

Objet : Compte-rendu sommaire
Réunion du cinq mai deux mille dix-sept
=====

Etaient présents : J.-G. NAST Maire, J.-G. ROBEZ-MASSON, B. BOURGEOIS Adjoint, Y. BONDIER-MORET, I. BONNEVILLE, V. DUMONT-GIRARD, S. GAUDY, O. MOUGIN, B. NOUGIER, R. TEDOLDI.

Etaient excusés : Ch. PROST-ROMAND procuration à Y. BONDIER-MORET, A-M. JOLY procuration à I. BONNEVILLE.

Etaient absents : F. ANTONIO, C. ARBEZ.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

SIDEC

Le Maire rappelle que la commune adhère à différents services mis en place par le SIDEC du Jura et fait part du montant des cotisations 2017. Il rend compte du bilan du service e-lum ainsi que du rapport d'activité du service Informatique et TIC. Le Conseil Municipal est satisfait du travail effectué pour l'amélioration de l'éclairage public

20h55 : arrivée d'Odette MOUGIN en cours de séance.

Région : appel à projets

Le Maire fait part d'appels à projets « Vergers de Sauvegarde » et « Bocages et paysages » du Conseil Régional Bourgogne – Franche-Comté dans le cadre de sa politique de préservation de la biodiversité. Cet appel à projets est également à destination des particuliers.

Personnel Communal

L'ancienneté d'un agent lui permet de passer au grade supérieur d'Adjoint Administratif Principal de première classe. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer le poste correspondant à temps plein.

Accueil de Loisirs

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une demande de l'Accueil de Loisirs qui souhaite installer un abri de jardin dans la cour.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Frais de scolarisation

Le Conseil municipal fixe à l'unanimité le montant annuel des frais de scolarisation pour l'année scolaire 2016-2017 pour les enfants des Hauts de Bienne et Cinquétral à la somme de 361,45 €.

Participation à la classe de mer

Le Maire présente le projet de classe de mer à Quiberon pour les enfants de CM2 du 17 au 24 mai 2017. La participation de la commune s'élève à 70 € par élève.

Le Conseil Municipal demande à l'unanimité que les communes avoisinantes participent également pour leurs élèves.

Syndicat Intercommunal des Eaux de Bellefontaine

Le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable 2016 du SIE de Bellefontaine.

Le Conseil Municipal regrette l'irrégularité de la qualité de l'eau fournie et continue de s'opposer à la facturation par unité de logement. Le Conseil Municipal souhaite une facturation au m³ consommé.

Objet : suite du compte-rendu sommaire

=====

Demande de subventions

- Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité de verser une subvention :
- d'un montant de 50 € à l'ACCA pour l'action des leutenants de l'ouvrier du Jura,
 - d'un montant de 25 € à l'association Horlogerie Comtoise.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe le Conseil Municipal que trois droits de préemption urbain concernant des ventes situées en zone UA et UB n'ont pas été appliqués.

Le Maire présente les flyers réalisés par la Fondation du Patrimoine concernant la participation citoyenne pour la restauration du socle du monument aux morts et la restauration du clocher de l'église. Ces flyers seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres ainsi qu'aux commerces et entreprises locales et partenaires.

Le Maire fait part d'une requête d'Olivier CHAPUY de mettre en place une semaine sans bruit (aucun engin thermique). Cette proposition semblant culturellement non adaptée, le Conseil Municipal refuse.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au CAUE.

Le Maire présente une demande de motion de soutien portée par l'Association des Maires du Jura (AMJ) relative à la fermeture de l'hôpital de Saint-Claude, ainsi qu'un courrier de Laurent PETIT pour la sauvegarde de l'hôpital de Morez. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient les actions menées et encourage les citoyens à soutenir les actions menées en faveur de nos hôpitaux de proximité. Une manifestation aura lieu à Saint-Claude samedi 13 mai 2017.

Le Maire donne lecture d'un courrier de RES concernant le projet éolien.

Le Maire présente le projet de très haut-débit du Conseil Départemental du Jura sur le territoire de la communauté de communes Haut-Jura ARCADE. La mise en place de la fibre optique sur notre commune serait réalisée en deux phases.

Irénée BONNEVILLE rend compte de la réunion du Syndicat du Massacre.

Irénée BONNEVILLE propose au Conseil Municipal qu'un lieu public soit nommé Roland SAMARDIA, en hommage aux multiples actions qu'il a menées sur la commune.

Odette MOUGIN rend compte du rapport d'activité de Prodesa, et de l'assemblée générale de la Maison de la Flore. Elle signale que le concert de la chorale des Voix de la Sambine aura lieu samedi 6 mai 2017 à 20h30 en l'église de Longchaumois.

Béatrice NOUGIER se réjouit de l'ouverture de la boucherie qui fonctionne très bien

Yann BONDIER-MORET fait un compte-rendu de la réunion sur le programme en faveur de la réhabilitation du parc bâti ancien sur le territoire intercommunal.

Raphaël TEDOLDI souhaite que la vitesse soit limitée à l'entrée du village Rue de la Roche.

Bénédicte BOURGEOIS informe que le 3^e Festival d'Orchestres Juniors aura lieu samedi 13 mai 2017 à 14h.

Jean-Gabriel NAST rappelle la cérémonie de commémoration du 8 mai.

Séance levée à 23 h 40

Fait en Mairie, le 18 mai 2016

Le Secrétaire de séance
Raphaël TEDOLDI